



VERS L'ACTE II DE LA VIE LYCÉENNE

L'essentiel

- > Vingt ans après la naissance des premiers Conseils de vie lycéenne, les « **Rendez-vous de la vie lycéenne** » mobiliseront les établissements dès la rentrée, pour faire de chaque lycée un lieu de citoyenneté active, et contribuer à l'élaboration de l'Acte II de la vie lycéenne.
- > Une commission, chargée par le ministre de l'éducation nationale de rencontrer les principaux acteurs de la vie lycéenne, remettra les conclusions de ses travaux fin septembre 2013.
- > Pour la première fois, une séance de formation sur l'engagement citoyen et la participation des élèves au lycée sera dispensée à tous les lycéens de France dans le cadre des **Semaines de l'engagement** lycéen, qui se tiendront entre la 5^e et la 7^e semaine après la rentrée.
- > Enfin, un **nouveau site internet** et une page Facebook dédiés seront ouverts à la rentrée pour mettre à disposition des lycéens des ressources liées à la vie lycéenne et leur permettre de partager de l'information, de débattre et de valoriser leurs initiatives.

Conseil national de la vie lycéenne des 16 et 17 septembre : la première étape vers l'Acte II de la vie lycéenne

Le Conseil national de la vie lycéenne se réunira les 16 et 17 septembre pour échanger avec le ministre de l'éducation nationale sur les nouvelles orientations de la vie lycéenne. Cette rencontre inaugurera la mobilisation pour l'Acte II de la vie lycéenne, et sera suivie des « Semaines de l'engagement lycéen ».

Les élus lycéens travailleront également à un projet de presse d'envergure nationale, sur le thème du respect à l'École. Un numéro exceptionnel réalisé en partenariat avec un magazine jeunesse sera entièrement conçu et rédigé par les représentants des lycéens. Il sera diffusé le plus largement possible au début de l'année 2014.

Commission pour l'Acte II de la vie lycéenne : des propositions fin septembre 2013

Les lycéens veulent s'engager pour l'émancipation de la jeunesse et s'investir plus fortement à l'école comme en dehors. C'est pour répondre à l'appel du Conseil national de la vie lycéenne et



Les nouveautés de la rentrée 2013 Remettre les valeurs de la République au cœur de l'École

pour encourager les initiatives des lycéens que le ministère de l'éducation nationale a souhaité engager un projet d'Acte II de la vie lycéenne.

Le cadre actuel de la participation des élèves date en effet d'il y a vingt ans. Afin de faire le bilan de ces deux décennies de droits nouveaux et d'engagement, une commission a été chargée de rencontrer les principaux acteurs de la vie lycéenne. Elle remettra les conclusions de ses travaux pour la fin septembre 2013. Les membres de cette commission ouvriront également des perspectives nouvelles pour promouvoir la participation lycéenne à la vie des établissements. Leurs propositions viendront nourrir l'Acte II de la vie lycéenne.

La commission, présidée par la députée du Nord, Anne-Lise Dufour-Tonini, est composée en outre de Madame Monique Sassier (médiatrice de l'éducation nationale), Madame Souad Ayada (inspectrice générale de l'éducation nationale) et Monsieur Claude Bisson-Vaivre (inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe établissements et vie scolaire).

Les Semaines de l'engagement lycéen, une mobilisation sans précédent

Pour la première fois, chaque lycéen de France bénéficiera d'une séance de formation sur l'engagement citoyen et la participation des élèves au lycée. Cette formation sera dispensée entre la 5^e et la 7^e semaine après la rentrée dans le cadre des Semaines de l'engagement lycéen. Les aspects pratiques de la vie associative, de l'action citoyenne, des droits et devoirs lycéens seront présentés et discutés en classe.

À l'initiative notamment des Conseils de vie lycéenne (CVL), des forums, des débats et des rencontres associatives seront organisés dans les établissements, afin que les élèves s'approprient leur lycée comme un lieu de vie citoyenne.

Il s'agira notamment de dynamiser la participation des élèves à la vie de leur établissement.

Prendre au sérieux la parole des lycéens

De nouveaux outils interactifs seront mis à disposition des élèves. Un site internet de la vie lycéenne ouvrira cette année et une page Facebook « la vie des lycées » lui sera rattachée.

Le site internet mettra à disposition des lycéens toutes les ressources et informations pratiques liées à la vie lycéenne, offrira une visibilité aux initiatives locales en valorisant les projets menés dans les lycées et répondra aux grandes questions et préoccupations des lycéens (bourses, droits lycéens, etc.).

La page Facebook permettra une plus grande interactivité avec les lycéens en privilégiant le partage de l'information, de l'opinion et de visuels. Son objectif est également d'informer les lycéens sur des thématiques qui les concernent et qui les intéressent (orientation, santé, culture, sport, etc.).